

H-80143

M. Monsieur le Préfet des  
Cantal



Aurillac le 25-2-1931

Monsieur le Préfet

Gaston

Je soussigné Madame Veuve  
de Douhet domicilié à  
Aurillac 79 avenue de la  
République vous prie de  
vouloir bien lui faire  
activer son passeport  
pour le rendre au Maroc.



Avec l'expression de sa  
considération la plus distinguée

M. de Douhet

Reçu  
1931

Très honorables avec ses félicités  
Madame de Douhet, veuve au mariage  
de son fils Capitaine de génie

Aurillac, le 27/2/1931

Le Commissaire de Police

